

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**Mairie du POUGET**

Numéro SIRET : 21340210000019

POSTE COMPTABLE : Trésorerie Coeur d'Hérault

**M14**

**COMPTE ADMINISTRATIF**  
**voté par nature**

**BUDGET Mairie du POUGET**

**ANNEE 2023**

**SOMMAIRE**

Pages	
	I - Informations générales
	A - Informations statistiques, fiscales et financières
	B - Modalités de vote du budget
	II - Présentation générale du budget
	A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser
	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
	B1 - Balance générale du budget - Dépenses
	B2 - Balance générale du budget - Recettes
	III - Vote du budget
	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
A - Eléments du bilan		X
A1 - Présentation croisée par fonction	X	
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	X	
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	X	
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année	X	
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
A4 - Etat des provisions	X	
A5 - Etalement des provisions	X	
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement	X	
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement	X	
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement	X	
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement	X	
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	X	
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	X	
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	X	
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	X	
A8 - Etat des charges transférées	X	
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	X	
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	X	
A10.3 - Opérations liées aux cessions	X	
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	X	
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	X	
A11 - Etat des travaux en régie	X	
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	X	
B - Engagements hors bilan		X

**SOMMAIRE**

IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	X	
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	X	
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
C - Autres éléments d'informations		X
C1.1 - Etat du personnel	X	
C1.2 - Actions de formation des élus	X	
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	X	
C3.6 - Identification des flux croisés	X	
C4 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	X	
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures		X
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	X	
D2 - Arrêté et signatures	X	

<table border="1" style="display: inline-table;"> <tr> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px; text-align: center;">3</td> <td style="width: 20px; height: 20px; text-align: center;">4</td> <td style="width: 20px; height: 20px; text-align: center;">2</td> <td style="width: 20px; height: 20px; text-align: center;">1</td> <td style="width: 20px; height: 20px; text-align: center;">0</td> </tr> </table>					3	4	2	1	0	<b>Mairie du POUGET</b> <b>CA 2023</b>	<b>COMPTE</b> <b>ADMINISTRATIF</b>
				3	4	2	1	0			

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	2 156
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 in fine)	56
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Communauté de communes Vallée de l'Hérault	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyenne nationale du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
992 444,00	1 184 030,00	549,17	882,54

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	844,69	708,00
2	Produits des impositions directes/population	401,53	420,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	897,49	900,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	39,34	283,00
5	Encours de dette/population	183,87	698,00
6	DGF/population	167,60	152,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,5741	0,5150
8	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0,9617	0,8720
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,0400	0,3140
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,2048	0,7800

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios pré respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

**I - INFORMATIONS GENERALES**

**MODALITES DE VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF**

**B**

**POUR MEMOIRE**

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
  - avec les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3,
  - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).



<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES	RECETTES
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)</b>	Section de fonctionnement	A 2 217 496,36	G 2 248 380,85
	Section d'investissement	B 308 120,15	H 194 608,20
		+	+
<b>REPORTS DE L'EXERCICE N-1</b>	Report en section de fonctionnement (002)	C	I
	Report en section d'investissement (001)	D	J
		=	=
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		= A+B+C+D 2 525 616,51	= G+H+I+J 2 442 989,05
<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)</b>	Section de fonctionnement	E	K
	Section d'investissement	F	L
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	= E+F	= K+L
<b>RESULTAT CUMULE</b>	Section de fonctionnement	= A+C+E 2 217 496,36	= G+I+K 2 248 380,85
	Section d'investissement	= B+D+F 308 120,15	= H+J+L 194 608,20
	<b>TOTAL CUMULE</b>	= A+B+C+D+E+F 2 525 616,51	= G+H+I+J+K+L 2 442 989,05

**DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		E	K
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F	L

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées, telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre € non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre € au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	709 000,00	609 225,35		99 774,65
012	Charges de personnel et frais assimil	1 208 700,00	1 204 193,00		4 507,00
014	Atténuations de produits	15 819,00	15 819,00		
65	Autres charges de gestion courante	362 000,00	345 013,74		16 986,26
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>2 295 519,00</b>	<b>2 174 251,09</b>	<b>0,00</b>	<b>121 267,91</b>
66	Charges financières	12 500,00	9 598,27		2 901,73
67	Charges exceptionnelles	21 897,00	15 377,00		6 520,00
68 (1)	Dotations provisions semi-budgétaires (				
022	Dépenses imprévues	15 000,00			
<b>Total des dépenses réelles de fonct.</b>		<b>2 344 916,00</b>	<b>2 199 226,36</b>	<b>0,00</b>	<b>145 689,64</b>
023 (2)	Virement à la section d'investissement (	349 151,22			
042 (2)	Opé. d'ordre transfert entre sections (	18 270,00	18 270,00		
043 (2)	Opé. d'ordre intérieur de la sect. fonct				
<b>Total des dépenses d'ordre de fonct.</b>		<b>367 421,22</b>	<b>18 270,00</b>	<b>0,00</b>	<b>349 151,22</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 712 337,22</b>	<b>2 217 496,36</b>	<b>0,00</b>	<b>494 840,86</b>
Pour information (3) D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00			

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	83 000,00	74 652,55		8 347,45
70	Produits des services, domaine et ven	360 877,00	323 156,80		37 720,20
73	Impôts et taxes	1 193 319,00	1 308 053,13		-114 734,13
74	Dotations, subventions et participation	603 500,00	488 565,08		114 934,92
75	Autres produits de gestion courante	15 010,00	21 804,77		-6 794,77
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>2 255 706,00</b>	<b>2 216 232,33</b>	<b>0,00</b>	<b>39 473,67</b>
76	Produits financiers	10,00	10,61		-0,61
77	Produits exceptionnels	10 659,30	12 677,35		-2 018,05
78 (1)	Reprises provisions semi-budgétaires				
<b>Total des recettes réelles de fonct.</b>		<b>2 266 375,30</b>	<b>2 228 920,29</b>	<b>0,00</b>	<b>37 455,01</b>
042 (2)	Opé. ordre transfert entre sections (2)	20 000,00	19 460,56		539,44
043 (2)	Opé. ordre intérieur de la sect. fonct.(				
<b>Total des recettes d'ordre de fonct.</b>		<b>20 000,00</b>	<b>19 460,56</b>	<b>0,00</b>	<b>539,44</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 286 375,30</b>	<b>2 248 380,85</b>	<b>0,00</b>	<b>37 994,45</b>
Pour information (3) R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		0,00			

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

**II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES**

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)	127 000,00	70 667,93		56 332,07
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles	454 641,86	155 480,13		299 161,73
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	Total des opérations d'équipement				
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>581 641,86</b>	<b>226 148,06</b>	<b>0,00</b>	<b>355 493,80</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement reçues				
16	Emprunts et dettes assimilés	67 500,00	62 511,53		4 988,47
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				
26	Participations et créances ratt. à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>67 500,00</b>	<b>62 511,53</b>	<b>0,00</b>	<b>4 988,47</b>
45...	Total des opé. pour le compte de tiers				
<b>Total des dépenses réelles d'invest.</b>		<b>649 141,86</b>	<b>288 659,59</b>	<b>0,00</b>	<b>360 482,27</b>
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	20 000,00	19 460,56		539,44
041	Opérations patrimoniales				
<b>Total des dépenses d'ordre d'invest.</b>		<b>20 000,00</b>	<b>19 460,56</b>	<b>0,00</b>	<b>539,44</b>
<b>TOTAL</b>		<b>669 141,86</b>	<b>308 120,15</b>	<b>0,00</b>	<b>361 021,71</b>
<b>Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>		<b>0,00</b>			

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement reçues (sf 138)	74 000,00	48 173,39		25 826,61
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)	105 000,00			105 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>179 000,00</b>	<b>48 173,39</b>	<b>0,00</b>	<b>130 826,61</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sf 1068)	80 000,00	128 164,81		-48 164,81
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés				
138	Autres subv. d'investissement non transférables				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				
26	Participations et créances ratt. à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisations				
<b>Total des recettes financières</b>		<b>80 000,00</b>	<b>128 164,81</b>	<b>0,00</b>	<b>-48 164,81</b>
45...	Total des opé. pour le compte de tiers				
<b>Total des recettes réelles d'invest.</b>		<b>259 000,00</b>	<b>176 338,20</b>	<b>0,00</b>	<b>82 661,80</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	349 151,22			
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	18 270,00	18 270,00		
041	Opérations patrimoniales				
<b>Total des recettes d'ordre d'invest.</b>		<b>367 421,22</b>	<b>18 270,00</b>	<b>0,00</b>	<b>349 151,22</b>
<b>TOTAL</b>		<b>626 421,22</b>	<b>194 608,20</b>	<b>0,00</b>	<b>431 813,02</b>
<b>Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>		<b>0,00</b>			



<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>B1</b>

**1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	609 225,35		609 225,35
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 204 193,00		1 204 193,00
014	Atténuations de produits	15 819,00		15 819,00
60	Achats et variations de stocks (3)			
65	Autres charges de gestion courante	345 013,74		345 013,74
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières	9 598,27		9 598,27
67	Charges exceptionnelles	15 377,00		15 377,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires		18 270,00	18 270,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>		<b>2 199 226,36</b>	<b>18 270,00</b>	<b>2 217 496,36</b>
<b>Pour information</b>				
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>				<b>0,00</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues			
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	62 511,53		62 511,53
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)	(8)		
	Total des opérations d'équipement			
19	Différences sur réalisations d'immobilisations (5)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	70 667,93		70 667,93
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles (6)	155 480,13	19 460,56	174 940,69
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)			
39	Provisions pour dépréciation (5)			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation comptes de tiers (5)			
59	Provisions pour dépréciation comptes financiers (5)			
3...	Stocks			
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>288 659,59</b>	<b>19 460,56</b>	<b>308 120,15</b>
<b>Pour information</b>				
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				<b>0,00</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

**II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**

**BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**

**B2**

**2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	74 652,55		74 652,55
60	Achats et variations des stocks (3)			
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	323 156,80		323 156,80
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie		19 460,56	19 460,56
73	Impôts et taxes	1 308 053,13		1 308 053,13
74	Dotations, subventions et participations	488 565,08		488 565,08
75	Autres produits de gestion courante	21 804,77		21 804,77
76	Produits financiers	10,61		10,61
77	Produits exceptionnels	12 677,35		12 677,35
78	Reprises provisions semi-budgétaires			
79	Transferts de charges			
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>		<b>2 228 920,29</b>	<b>19 460,56</b>	<b>2 248 380,85</b>

Pour information			
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>			<b>0,00</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	128 164,81		128 164,81
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés			
13	Subventions d'investissement reçues	48 173,39		48 173,39
15	Provisions pour risques et charges (4)			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie) (8)			
19	Différences sur réalisations d'immobilisations			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles (6)			
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		18 270,00	18 270,00
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (4)			
39	Provisions pour dépréciation (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation comptes de tiers (4)			
59	Provisions pour dépréciation comptes financiers (4)			
3...	Stocks			
<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>176 338,20</b>	<b>18 270,00</b>	<b>194 608,20</b>

Pour information			
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>			<b>0,00</b>

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

**III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF**

III

**SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES**

A1

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>709 000,00</b>	<b>609 225,35</b>		<b>99 774,65</b>
6042	Achats prest.de serv.(autres que terra	80 000,00	107 770,15		-27 770,15
60611	Eau et assainissement	20 000,00	12 146,87		7 853,13
60612	Energie - Electricité	130 000,00	102 786,88		27 213,12
60621	Combustibles	15 000,00	12 998,67		2 001,33
60622	Carburants	7 500,00	7 805,92		-305,92
60623	Alimentations	5 000,00	7 490,11		-2 490,11
60631	Fournitures d'entretien	10 000,00	7 920,51		2 079,49
60632	Fournitures de petit équipement	60 000,00	63 140,10		-3 140,10
60633	Fournitures de voirie	15 000,00	7 911,85		7 088,15
60636	Vêtements de travail	3 000,00	1 320,16		1 679,84
6064	Fournitures administratives	5 000,00	6 552,12		-1 552,12
6065	Livres,disques,cassettes(bibliothèque,	1 000,00	466,87		533,13
6067	Fournitures scolaires	15 000,00	13 253,69		1 746,31
6068	Autres matières et fournitures	4 000,00	1 847,87		2 152,13
611	Contrats de prestations de services	80 000,00	99 475,39		-19 475,39
6135	Locations mobilières	7 000,00	8 295,79		-1 295,79
61521	Terrains	5 000,00	1 079,11		3 920,89
615221	Bâtiments publics	15 000,00	1 598,22		13 401,78
615231	Voies	5 000,00	828,00		4 172,00
615232	Réseaux	2 000,00			2 000,00
61551	Matériel roulant	4 000,00	115,00		3 885,00
6156	Maintenance	15 000,00	8 928,65		6 071,35
6161	Multirisques	12 000,00	9 368,31		2 631,69
6168	Autres	2 000,00	3 530,95		-1 530,95
6182	Documentation générale et technique	1 500,00	2 124,96		-624,96
6188	Autres frais divers	5 000,00			5 000,00
6226	Honoraires	20 000,00	17 573,68		2 426,32
6227	Frais d'actes et de contentieux	75 000,00			75 000,00
6228	Divers		300,00		-300,00
6231	Annonces et insertions	1 500,00	294,44		1 205,56
6232	Fêtes et cérémonies	10 000,00	14 117,24		-4 117,24
6248	Divers	5 000,00	2 766,85		2 233,15
6251	Voyages et déplacements	15 000,00	38 429,51		-23 429,51
6257	Réceptions	4 000,00	3 293,40		706,60
6261	Frais d'affranchissement	3 500,00	2 443,27		1 056,73
6262	Frais de télécommunications	10 000,00	7 859,01		2 140,99
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	718,50		281,50
6281	Concours divers (cotisations...)	20 000,00	12 685,30		7 314,70
63512	Taxes foncières	17 000,00	18 010,00		-1 010,00
63513	Autres impôts locaux	3 000,00	1 978,00		1 022,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assim</b>	<b>1 208 700,00</b>	<b>1 204 193,00</b>		<b>4 507,00</b>
6218	Autres personnel extérieur	25 000,00	7 123,47		17 876,53
6332	Cotisations versées au FNAL	1 000,00	726,51		273,49
6336	Cotisations au centre national et CNFP	12 000,00	12 213,02		-213,02
6338	Autres impôts,taxes&vers.assimilés su	2 000,00	2 178,81		-178,81
6411	Personnel titulaire	590 000,00	581 557,79		8 442,21
6413	Personnel non titulaire	190 000,00	226 864,13		-36 864,13
64168	Autres emplois d'insertion	50 000,00	28 654,28		21 345,72
6451	Cotisations à l'URSSAF	120 000,00	135 716,92		-15 716,92
6453	Cotisations aux caisses de retraite	170 000,00	172 553,31		-2 553,31
6455	Cotisations pour assurance du personne	40 000,00	33 742,79		6 257,21
6456	Versement au FNC du supplément fam	5 000,00			5 000,00

**III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF**

III

**SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES**

A1

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	
6458	Cotisations aux organismes sociaux	1 700,00	1 904,11		-204,11
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 000,00	957,86		1 042,14
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>15 819,00</b>	<b>15 819,00</b>		
7391178	Autres restit. au titre dégrèv. sur contr	15 819,00	15 819,00		
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>362 000,00</b>	<b>345 013,74</b>		<b>16 986,26</b>
6512	Droits d'utilisation – Informatique en nu	5 000,00	7 097,86		-2 097,86
6531	Indemnités	65 000,00	60 745,64		4 254,36
6533	Cotisations de retraite	3 000,00	2 551,20		448,80
6534	Cotisations de sécurité sociale - part p	7 000,00	6 907,68		92,32
6535	Formation	5 000,00	3 010,34		1 989,66
6553	Service d'incendie	50 500,00	50 541,88		-41,88
65541	Contrib. Fonds compens. charges ter	200 000,00	191 864,00		8 136,00
6558	Autres contributions obligatoires	500,00			500,00
6574	Subv.fonct.aux asso.&autres pers. de d	25 000,00	22 294,00		2 706,00
65888	Autres	1 000,00	1,14		998,86
<b>656</b>	<b>Frais de fonctionnement des groupe</b>				
<b>TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 011 + 012 + 014 + 65</b>		<b>2 295 519,00</b>	<b>2 174 251,09</b>	<b>0,00</b>	<b>121 267,91</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>12 500,00</b>	<b>9 598,27</b>		<b>2 901,73</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	12 500,00	9 598,27		2 901,73
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>21 897,00</b>	<b>15 377,00</b>		<b>6 520,00</b>
673	Titres annulés (sur exercices antérieur	15 877,00			15 877,00
67441	aux budg. ann. & régies dotées seule a	5 500,00			5 500,00
678	Autres charges exceptionnelles	520,00	15 377,00		-14 857,00
<b>68</b>	<b>Dotations provisions semi-budgétair</b>				
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (e)</b>	<b>15 000,00</b>			
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e</b>		<b>2 344 916,00</b>	<b>2 199 226,36</b>	<b>0,00</b>	<b>145 689,64</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investisseme</b>	<b>349 151,22</b>			
<b>042 (4,5,6)</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert ent</b>	<b>18 270,00</b>	<b>18 270,00</b>		
6811	Dot.aux amort.des immo.incorporelles &	18 270,00	18 270,00		
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>367 421,22</b>	<b>18 270,00</b>	<b>0,00</b>	<b>349 151,22</b>
<b>043 (7)</b>	<b>Opérations d'ordre à l'intérieur de la</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>367 421,22</b>	<b>18 270,00</b>	<b>0,00</b>	<b>349 151,22</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE</b>		<b>2 712 337,22</b>	<b>2 217 496,36</b>	<b>0,00</b>	<b>494 840,86</b>
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1			0,00		

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

(2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Mandats émis	Restes à réallser au 31/12	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

**III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF**

**III**

**SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES**

**A2**

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	<b>83 000,00</b>	<b>74 652,55</b>		<b>8 347,45</b>
6419	Remboursements sur rémunérations d	80 000,00	74 205,35		5 794,65
6459	Remb. sur charges Sécurité Sociale et	3 000,00	447,20		2 552,80
<b>70</b>	<b>Produits des services, domaine et v</b>	<b>360 877,00</b>	<b>323 156,80</b>		<b>37 720,20</b>
70311	Concession dans les cimetières (prod	5 000,00	7 965,30		-2 965,30
70323	Redevance d'occupation du dom.publ	18 000,00	8 720,14		9 279,86
70632	A caractère de loisirs	200 000,00	209 905,30		-9 905,30
7067	Redev.&droits des serv.péri-scolaire	80 000,00	94 200,41		-14 200,41
70682	Locations de compteurs	2 000,00			2 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeuble		655,65		-655,65
70848	aux autres organismes	40 000,00			40 000,00
7088	Autres prod.d'activ.annexes(abon.&ven	15 877,00	1 710,00		14 167,00
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>1 193 319,00</b>	<b>1 308 053,13</b>		<b>-114 734,13</b>
73111	Impôts directs locaux	1 045 819,00	1 035 652,00		10 167,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	500,00	1 048,00		-548,00
73211	Attribution de compensation	45 000,00	42 740,22		2 259,78
73223	Fds de péréquation des ress com et i	25 000,00	26 217,00		-1 217,00
73224	Fds dép des DMTO pour les com de - 5		116 693,96		-116 693,96
7336	Droits de place	500,00			500,00
7343	Taxe sur les pylônes électriques	26 500,00	28 000,00		-1 500,00
7351	Taxe sur la consommation finale d'éle	50 000,00	57 701,95		-7 701,95
<b>74</b>	<b>Dotations, subventions et participa</b>	<b>603 500,00</b>	<b>488 565,08</b>		<b>114 934,92</b>
7411	Dotation forfaitaire	172 114,00	172 114,00		
74121	Dotation de solidarité rurale	114 507,00	114 507,00		
74127	Dotation nationale de péréquation	82 365,00	82 365,00		
742	DotationS aux élus locaux		293,00		-293,00
744	FCTVA		4 310,55		-4 310,55
74718	Autres		9 275,54		-9 275,54
74741	Communes membres du GFP	80 000,00	81 252,00		-1 252,00
74758	Autres groupements		200,00		-200,00
7482	Compes.perte taxe ad.aux droits mut	120 000,00			120 000,00
74834	Etat-Compens.au titre exonérations ta	1 000,00	13 028,00		-12 028,00
74835	Etat-Compens.au titre exonérations ta	500,00			500,00
7488	Autres attributions et participations	33 014,00	11 219,99		21 794,01
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>15 010,00</b>	<b>21 804,77</b>		<b>-6 794,77</b>
752	Revenus des immeubles	15 000,00	21 199,46		-6 199,46
7588	Autres produits divers de gestion coura	10,00	605,31		-595,31
<b>TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75</b>		<b>2 255 706,00</b>	<b>2 216 232,33</b>	<b>0,00</b>	<b>39 473,67</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>	<b>10,00</b>	<b>10,61</b>		<b>-0,61</b>
7621	Prod. des autres immo. fin. encaissé à	10,00	10,61		-0,61
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>10 659,30</b>	<b>12 677,35</b>		<b>-2 018,05</b>
773	Mandats annulés ou atteints déchéanc	2 659,30	10 755,34		-8 096,04
7788	Produits exceptionnels divers	8 000,00	1 922,01		6 077,99
<b>78</b> (2)	<b>Reprises provisions semi-budgétaire</b>				
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d</b>		<b>2 266 375,30</b>	<b>2 228 920,29</b>	<b>0,00</b>	<b>37 455,01</b>
<b>042</b> (3, 4,	<b>Opérations d'ordre de transfert ent</b>	<b>20 000,00</b>	<b>19 460,56</b>		<b>539,44</b>
722	Immobilisations corporelles	20 000,00	19 460,56		539,44

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	
043 (6)	Opérations d'ordre à l'intérieur de la				
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>20 000,00</b>	<b>19 460,56</b>	<b>0,00</b>	<b>539,44</b>

<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE</b>	<b>2 286 375,30</b>	<b>2 248 380,85</b>	<b>0,00</b>	<b>37 994,45</b>
--	---------------------	---------------------	-------------	------------------

Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	0,00
--	------

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>010</b>	<b>Stocks</b>				
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (hors</b>	<b>127 000,00</b>	<b>70 667,93</b>		<b>56 332,07</b>
2031	Frais d'études	118 000,00	70 667,93		47 332,07
2051	Concessions et droits similaires	9 000,00			9 000,00
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées (</b>				
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (hors o</b>	<b>454 641,86</b>	<b>155 480,13</b>		<b>299 161,73</b>
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	3 000,00			3 000,00
2128	Autres agencements et aménagement	30 000,00			30 000,00
21312	Bâtiments scolaires	37 500,00	16 400,50		21 099,50
21316	Equipements du cimetière	4 500,00	7 752,00		-3 252,00
21318	Autres bâtiments publics	42 641,86			42 641,86
2151	Réseaux de voirie	170 000,00	56 445,74		113 554,26
2152	Installations de voirie	24 000,00	20 375,28		3 624,72
21533	Réseaux câblés	9 000,00	8 599,62		400,38
2158	Autres install., matériel et outillage tec	68 000,00			68 000,00
2181	Install.générales,agencement & aménage	10 000,00	9 360,00		640,00
2182	Matériel de transport	19 000,00	18 067,98		932,02
2183	Matériel de bureau et matériel informa	10 000,00	6 877,37		3 122,63
2184	Mobilier	23 000,00	11 601,64		11 398,36
2188	Autres immobilisations corporelles	4 000,00			4 000,00
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectat</b>				
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (hors op</b>				
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>581 641,86</b>	<b>226 148,06</b>	<b>0,00</b>	<b>355 493,80</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et reserves</b>				
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement reçu</b>				
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilés</b>	<b>67 500,00</b>	<b>62 511,53</b>		<b>4 988,47</b>
1641	Emprunts en euros	67 500,00	62 511,53		4 988,47
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectation (BA,</b>				
<b>26</b>	<b>Participations et créances ratt. à de</b>				
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>				
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>				
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>67 500,00</b>	<b>62 511,53</b>	<b>0,00</b>	<b>4 988,47</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>649 141,86</b>	<b>288 659,59</b>	<b>0,00</b>	<b>360 482,27</b>
<b>040</b>	<b>Opération d'ordre transfert entre se</b>	<b>20 000,00</b>	<b>19 460,56</b>		<b>539,44</b>
	<b>Charges transférées</b>	<b>20 000,00</b>	<b>19 460,56</b>		<b>539,44</b>
21312	Bâtiments scolaires	4 000,00			4 000,00
21318	Autres bâtiments publics	6 000,00	10 336,24		-4 336,24
2152	Installations de voirie	10 000,00	9 124,32		875,68
<b>041 (7)</b>	<b>Opérations patrimoniales</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>20 000,00</b>	<b>19 460,56</b>	<b>0,00</b>	<b>539,44</b>
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE</b>		<b>669 141,86</b>	<b>308 120,15</b>	<b>0,00</b>	<b>361 021,71</b>



<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	<b>Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>	<b>0,00</b>			

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.  
 (2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.  
 (3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.  
 (4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.  
 (5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.  
 (6) Dont 192.  
 (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>010</b>	<b>Stocks</b>				
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement reçu</b>	<b>74 000,00</b>	<b>48 173,39</b>		<b>25 826,61</b>
1311	Etat et établissements nationaux	15 000,00			15 000,00
1321	Etats et établissements nationaux	16 000,00	27 739,39		-11 739,39
1322	Régions	1 000,00			1 000,00
1323	Départements	20 000,00			20 000,00
13251	GFP de rattachement	17 000,00	20 434,00		-3 434,00
1328	Autres	5 000,00			5 000,00
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilés (sf 1)</b>	<b>105 000,00</b>			<b>105 000,00</b>
1641	Emprunts en euros	105 000,00			105 000,00
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sf 2)</b>				
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>				
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>				
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectat</b>				
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>				
<b>Total des recettes d'équipement (sauf 138)</b>		<b>179 000,00</b>	<b>48 173,39</b>	<b>0,00</b>	<b>130 826,61</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et reserves</b>	<b>80 000,00</b>	<b>128 164,81</b>		<b>-48 164,81</b>
10222	FCTVA	10 000,00	44 930,01		-34 930,01
10226	Taxe d'aménagement	70 000,00	83 234,80		-13 234,80
<b>138</b>	<b>Autres subv. d'inv. non transférabl</b>				
<b>165</b>	<b>Dépôts et cautionnements reçus</b>				
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectation (BA,</b>				
<b>26</b>	<b>Participations et créances ratt. à de</b>				
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>				
<b>024</b>	<b>Produits des cessions d'immobilisa</b>				
<b>Total des recettes financières</b>		<b>80 000,00</b>	<b>128 164,81</b>	<b>0,00</b>	<b>-48 164,81</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>259 000,00</b>	<b>176 338,20</b>	<b>0,00</b>	<b>82 661,80</b>

<b>021</b>	<b>Virement de la section de fonctionn</b>	<b>349 151,22</b>			
<b>040</b> (3, 4)	<b>Opérations d'ordre de transfert ent</b>	<b>18 270,00</b>	<b>18 270,00</b>		
28031	Frais d'études	8 604,00	8 604,00		
280422	Bâtiments et installations	9 666,00	9 666,00		
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>367 421,22</b>	<b>18 270,00</b>	<b>0,00</b>	<b>349 151,22</b>
<b>041</b> (5)	<b>Opérations patrimoniales</b>				
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>367 421,22</b>	<b>18 270,00</b>	<b>0,00</b>	<b>349 151,22</b>

<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE</b>		<b>626 421,22</b>	<b>194 608,20</b>	<b>0,00</b>	<b>431 813,02</b>
---	--	-------------------	-------------------	-------------	-------------------

Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1			<b>0,00</b>		
--	--	--	-------------	--	--

**III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF**

**III**

**SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES**

**B2**

<b>Chap. / Art. (1)</b>	<b>Libellé (1)</b>	<b>Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)</b>	<b>Titres émis</b>	<b>Restes à réaliser au 31/12</b>	<b>Crédits annulés</b>
-----------------------------	--------------------	--	------------------------	---	------------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°**

**LIBELLE :**

**POUR INFORMATION**

Chap. / Art.	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
<b>DEPENSES</b>			A			B

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		C			D

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
<b>Recettes - Dépenses</b>	C-A	D-B

- (1) Ouvrir un cadre par opération.  
(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.  
(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.  
(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.  
(5) Indiquer le signe algébrique.



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE</b>	<b>A2.1</b>

**A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2023	Montant des tirages 2023	Montant des remboursements 2023		Encours restant dû au 31/12/2023
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
<b>5191 - Avances du Trésor</b>						
Néant						
<b>5192 - Avances de trésorerie</b>						
Néant						
<b>51931 - Lignes de trésorerie</b>						
Néant						
<b>51932 - Lignes de trésorerie liées à un emprunt</b>						
Néant						
<b>5194 - Billet de trésorerie</b>						
Néant						
<b>5198 - Autres crédits de trésorerie</b>						
Néant						
<b>519 - Crédits de trésorerie (total)</b>						

(1) Circulaire n°NOR : INTB890071C du 22/02/1989;

(2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (l'article L.2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobili- sation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux (initial)		Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amo- rtisse- ment (7)	Possi- bilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuel				
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>													
Néant													
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>													
1641 Emprunts en euros													
00000045925	CREDIT AGRICOLE MUTUELLE DU LA	20/05/2014		20/09/2014	360 000,00	F		3,70	3,70	T	P	N	A-1
00000045935	CREDIT AGRICOLE MUTUELLE DU LA	20/05/2014		20/09/2014	50 000,00	F		3,11	3,11	T	P	N	A-1
00001493015	CREDIT AGRICOLE MUTUELLE DU LA	20/01/2017		20/01/2017	145 000,00	F		1,27	1,27	T	P	N	A-1
MON537895EUR	LA BANQUE POSTALE	28/06/2021		01/12/2021	80 000,00	F		0,58	0,58	T	P	N	A-1
MON542002EUR/0543898	LA BANQUE POSTALE	10/06/2022		01/10/2022	100 000,00	F		1,69	1,69	T	C	N	A-1
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>													
Néant													
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions partielles (Total)</b>													
Néant													
<b>168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)</b>													
<b>TOTAL GENERAL</b>													
					735 000,00								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/2023										ICNE de l'exercice	
	Cou ver ture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2023	Durée résul- tante (en an- nées)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>												
Néant												
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>				<b>383 569,13</b>					<b>62 445,33</b>	<b>9 591,21</b>		<b>7 197,18</b>
1641 Emprunts en euros				383 569,13					62 445,33	9 591,21		7 197,18
00000045925	N			155 383,88	5,72	F		3,70	25 142,13	6 360,63		6 149,97
00000045935	N			2 884,78	0,63	F		3,11	5 637,29	199,71		170,18
00001493015	N			80 755,54	8,05	F		1,27	9 530,55	1 101,37		877,03
MON537895EUR	N			62 402,08	7,92	F		0,58	7 849,64	390,40		
MON542002EUR/0543898	N			82 142,85	5,75	F		1,69	14 285,72	1 539,10		
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>												
Néant												
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)</b>												
Néant												
<b>168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)</b>												
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>383 569,13</b>					<b>62 445,33</b>	<b>9 591,21</b>		<b>7 197,18</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable encadrement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau " détail des opérations de couverture ".

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).  
(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.  
(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.



IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2023 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après ouverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/2023(9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL (I)														
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (une) (A)														
NEANT														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
NEANT														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
NEANT														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
NEANT														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
NEANT														
TOTAL (E)														
Autres types de structure (F)														
NEANT														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL														

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b> <b>REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>	<b>A2.3</b>

**A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2023 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/2023(9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
--	-----------------------------------	-------------	--------------------------------------	--------------------	------------------	------------------------------	------------------	------------------	--------------------	--	---------------------------------	--	--	--

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice en euro / 2 : Indices inflation française ou zone euros ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écart d'indices hors zone euros / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/2023 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 768.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	<b>A2.4</b>

**A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Structures	Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
	Nb produits	% de l'encours						
(A) Taux simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	4							
		100,00 %		%		%	%	%
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Montant en euros	396 426,91						
	Nb prod.							
	% enc. Mtt €		%	%	%	%	%	%
(C) Option d'échange (swaption)	Nb prod.							
	% enc. Mtt €		%	%	%	%	%	%
	Nb prod.							
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	% enc. Mtt €		%	%	%	%	%	%
	Nb prod.							
	% enc. Mtt €		%	%	%	%	%	%
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nb prod.							
	% enc. Mtt €		%	%	%	%	%	%
	Nb prod.							
(F) Autres types de structures	% enc. Mtt €		%	%	%	%	%	%
	Nb prod.							
	% enc. Mtt €		%	%	%	%	%	%

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2023 après opérations de couverture éventuelles.

## IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV

A2.5

## A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/2023	Date de fin du contrat	Organisme cocontractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (changement ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
Taux fixe (total)												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Néant													
Taux variable simple (total)													
Néant													
Taux complexe (total) (2)													
Néant													
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

## A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture		
Taux fixe (total)										
Néant										
Taux variable simple (total)										
Néant										
Taux complexe (total) (2)										
Néant										
Total										

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV - ANNEXES</b>	IV
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT</b>	A2.6

**A2.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN**

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt		Date du refinan- cement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû au 31/12/2023	Capital réaménagé
	Année	Profil (5)				
<b>Total des dépenses au c/166</b>						
<b>Refinancement de dette (3)</b>						
NEANT						
<b>Total des recettes au c/166</b>						
<b>Refinancement de dette (4)</b>						
NEANT						

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT</b>	<b>A2.6</b>

**EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)**

Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
		Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel comptabilisés à l'article 668.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N</b>	<b>A2.7</b>

**A2.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)**

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)				Nominal		Capital restant dû au 31/12/2023	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)		
				Cont. initial	Cont. renégocié	Contrat initial		Contrat renégocié		Cont. initial renégocié (5)	Cont. initial			Cont. renégocié	Intérêts	Capital
						Type taux (3)	Index (4)	Type taux (3)	Index (4)							
Néant																
<b>TOTAL</b>									<b>0,00</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Inscrite les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : EURIBOR 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.  
- Pour la périodicité de remboursement indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X : autre.



<b>IV - ANNEXES</b>	
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME</b>	<b>A2.8</b>
<b>AUTRES DETTES</b>	<b>A2.9</b>

**A2.8 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/2023 de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
<b>TOTAL</b>					
<b><u>Auprès des organismes de droit privé</u></b>					
Caisse du crédit agricole					
Caisse des dépôts et consignations					
Caisse d'épargne					
Crédit Local de France / DEXIA					
Crédit Foncier					
Crédit Mutuel					
Crédit National / NATEXIS					
Banques étrangères					
Organismes d'assurances					
Autres prêteurs divers					
<b><u>Auprès des organismes de droit public</u></b>					
Néant					
<b><u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u></b>					
(ex : émissions publiques ou privées) Néant					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668

**A2.9 - AUTRES DETTES**

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			



<b>IV - ANNEXES</b>	IV
<b>ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS</b>	A3 A4 A5

**A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES**

<b>CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE</b>		<b>Délibération du</b>
<b>Biens de faible valeur</b>		
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 0,00 €		
<b>Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)</b>	<b>Catégories de biens amortis</b>	<b>Durée (en années)</b>
NEANT		

**A4 - ETAT DES PROVISIONS**

<b>Nature de la provision</b>	<b>Montant de la provision de l'exercice (1)</b>	<b>Date de constitution de la provision</b>	<b>Montant des provisions constituées au 01/01/2023</b>	<b>Montant total des provisions constituées</b>	<b>Montant des reprises</b>	<b>SOLDE</b>
<b>PROVISIONS BUDGETAIRES</b>						
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
<b>TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES</b>						
<b>PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
<b>TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée;

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS</b>	<b>A3 A4 A5</b>

**A5 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/2023	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
NEANT						

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.



<b>IV - ANNEXES</b>	
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B</b>		<b>67 500,00</b>	<b>62 511,53</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>67 500,00</b>	<b>62 511,53</b>
1641	Emprunts en euros	67 500,00	62 511,53
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>			

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>62 511,53</b>			<b>62 511,53</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

**IV - ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES**

**A6.2**

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>447 421,22</b>	<b>146 434,81</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>80 000,00</b>	<b>128 164,81</b>
10222	FCTVA	10 000,00	44 930,01
10226	Taxe d'aménagement	70 000,00	83 234,80
<b>Ressources propres internes (b)(2)</b>		<b>367 421,22</b>	<b>18 270,00</b>
28031	Frais d'études	8 604,00	8 604,00
28042	Bâtiments et installations	9 666,00	9 666,00
021	Virement de la section de fonctionnement	349 151,22	

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>146 434,81</b>				<b>146 434,81</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>II 62 511,53</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>IV 146 434,81</b>
<b>Solde</b>	<b>V = IV - II (6) 83 923,28</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2023</b>	<b>C1.1</b>

**C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2023**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>ADMINISTRATIVE</b>		<b>6.00</b>	<b>1.00</b>	<b>7.00</b>			
ADJOINT ADMINISTRATIF	C		1.00	1.00			
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME C	C	1.00		1.00			
ATTACHE TERRITORIAL	A	3.00		3.00			
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	B	2.00		2.00			
<b>TECHNIQUE</b>		<b>5.00</b>	<b>5.00</b>	<b>10.00</b>			
ADJOINT TECHNIQUE	C	2.00	4.00	6.00			
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	2.00	1.00	3.00			
TECHNICIEN	B	1.00		1.00			
<b>ANIMATION</b>		<b>4.00</b>	<b>4.00</b>	<b>8.00</b>			
ADJOINT D'ANIMATION	C	4.00		4.00			
<b>CULTUREL</b>		<b>1.00</b>		<b>1.00</b>			
ADJOINT DU PATRIMOINE PRINCIPAL DE 2EME C	C	1.00		1.00			
<b>POLICE MUNICIPALE</b>		<b>2.00</b>		<b>2.00</b>			
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL (AV. DEC. 2023)	C	1.00		1.00			
GARDIEN-BRIGADIER DE POLICE MUNICIPALE	C	1.00		1.00			
<b>EMPLOIS NON CITES (5)</b>							
NEANT							
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>18.00</b>	<b>10.00</b>	<b>28.00</b>			

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2023</b>	<b>C1.1</b>

**C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2023 (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2023	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)	CONTRAT
			Indice (8)	Euros			
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>							
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	ADM	374		A		
ADJOINT D'ANIMATION	C	ANIM	367		A		
ADJOINT D'ANIMATION (AV. JANV. 2022)	C	ANIM	371		A		
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	367		A		
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	354		A		
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	367		A		
ADJOINT TECHNIQUE (AV. JANV. 2022)	C	TECH	354		A		
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	TECH	446		A		
AGENT D'ACCUEIL CAMPING		ANIM			A		
ANIMATEUR ALSH		ANIM			A		
ANIMATEUR CENTRE DE LOISIRS		ANIM			A		
ANIMATEUR PRINCIPAL 1ERE CL	B	ANIM	573		A		
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	525		A		
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>							
NEANT							
<b>TOTAL GENERAL</b>							

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2023</b>	<b>C1.1</b>

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH : Technique

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel

ANIM : Animation

PM : Police

OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération annuelle)

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-4° : article 3, 1<sup>ère</sup> alinéa : accroissement temporaire d'activité

3-5 : article 3, 2<sup>ème</sup> alinéa : accroissement saisonnier d'activité

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)

3-2 : vacance temporaire d'un emploi

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2° : emploi de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil

3-3-3° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité du temps de travail est inférieure à 50%

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de cabinets

110-1 : collaborateurs de groupes d'étus

A : autres (préciser)

A : autres (préciser)

A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés "A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés)

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV - ANNEXES</b>	
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</b>	<b>C3.5</b>

**C3.5 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**

**1 - BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	669 141,86	308 120,15		361 021,71
RECETTES	669 141,86	194 608,20		474 533,66
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	2 712 337,22	2 217 496,36		494 840,86
RECETTES	2 712 337,22	2 248 380,85		463 956,37

(1) Y compris les rattachements

**3 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	669 141,86	308 120,15		361 021,71
RECETTES	669 141,86	194 608,20		474 533,66
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	2 712 337,22	2 217 496,36		494 840,86
RECETTES	2 712 337,22	2 248 380,85		463 956,37
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	<b>3 381 479,08</b>	<b>2 525 616,51</b>		<b>855 862,57</b>
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	<b>3 381 479,08</b>	<b>2 442 989,05</b>		<b>938 490,03</b>

(1) Y compris les rattachements



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES</b>	<b>D1</b>

**D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / 2022	Taux appliqués par décision de l'assemb. délibérante	Variation des taux / 2022 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation des produits / 2022 (%)
TFPB	1 737 000,000	0,000 %	48,700 %	0,000 %	845 919,000	0,000 %
TFPNB	114 500,000	0,000 %	77,570 %	0,000 %	88 817,000	0,000 %
CFE		0,000 %		0,000 %		0,000 %
Taxe d'habitation résidence secondaire		0,000 %		0,000 %		0,000 %
<b>TOTAL</b>	<b>1 851 500,000</b>	<b>0,000 %</b>			<b>934 736,000</b>	<b>0,000 %</b>

IV - ANNEXES

ARRÊTÉ ET SIGNATURES

IV

D2

Nombre de membres en exercice : 18  
 Nombre de membres présents : .....  
 Nombre de suffrages exprimés : .....  
 VOTES - Pour : .....  
 Contre : .....  
 Abstentions : .....

Date de convocation : 29/03/2024

Présenté par le Maire ,  
 A Le Pouget, le 11/04/2024  
 le Maire ,  
 Délibéré par l'Assemblée délibérante en session Ordinaire  
 Le Maire s'étant retiré lors du vote.  
 A Le Pouget, le 11/04/2024

Les membres du Conseil Municipal,

Nom Prénom	Signature	Nom Prénom	Signature
ALVERGNE Brice		LAFON Alain	
BARRAL Thibaut		MANDON Éric	
BONNIOL Karine		MARY Julien (donne pouvoir à OULLIE Laurent)	
BONNET Cendrine		ORTUNO Thierry	
BOURBOUJAS Françoise		OULLIE Laurent	
CLAVEL Inès		PARRA Christophe (donne pouvoir à LAFON Alain)	
CORIA Mathieu (donne pouvoir à MANDON Éric)		REKKAB Claude	
CUTANDA Josette		RENOUARD Nathalie	
DESCAMPS Danièle (donne pouvoir à BONNET Cendrine)		VALERO Fanny (donne pouvoir à CUTANDA Josette)	

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_, et de la publication le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

A Le Pouget, le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_